

CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Séance du 16 décembre 2010, Salle du Nord, 20h15

Monsieur **Max KNECHT**, Président, salue Mesdames et Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, Monsieur le représentant de la presse ainsi que le public et leur souhaite la bienvenue à cette dernière séance du Conseil communal de l'année.

Il salue également les parents et les enfants qui sont présents ce soir pour la remise des mérites sportifs 2010. Il passe la parole à Monsieur **Patrick BLATTI**, Municipal.

MERITE SPORTIF 2010

Monsieur **BLATTI** rappelle que chaque année, lors de la dernière séance du Conseil communal, il est décerné les mérites sportifs. Cette année, il a été décidé d'en attribuer deux, soit

un à Monsieur **Ante VUKOJA**

et un aux **CROC-KIL**

Monsieur **BLATTI** présente Monsieur **VUKOJA**, Champion suisse junior de Yusekan Budo et 3^{ème} chez les adultes. Son objectif est d'accéder au niveau international et de rejoindre les cadres de l'équipe suisse. Il a créé, avec son frère, un club de Yusekan Budo à Leysin qui compte actuellement 28 enfants âgés de 5 à 16 ans et il a le projet d'ouvrir une section pour les adultes. Il le félicite et lui remet le mérite sportif 2010 ainsi qu'un bon de fr. 500.--.

Monsieur **Jean-Marc UDRIOT**, Syndic, présente les **CROC-KIL**. Cette société a vu le jour grâce à la passion que Madame **Corinne BLANCHARD** a su partager avec les enfants au niveau de la course à pied et de l'athlétisme. Plus de 40 enfants âgés de 4 à 16 ans font partie des Croc-Kil et s'entraînent 2 à 4 fois par semaine. Cette année, ils ont participé à 40 courses ou meetings et ont fait 126 podiums. Il les félicite et leur remet le mérite sportif 2010 ainsi qu'un bon de fr. 2'000.--.

Monsieur **Max KNECHT** félicite Monsieur **VUKOJA** et les **CROC-KIL**.

Il ouvre la séance et demande à la Secrétaire de procéder à l'appel.

Sont présents : Mesdames et Messieurs Eric BARROUD, Nicole BENOIT, Marie-José BOURQUIN, Christian BRIDE, José CRESPO (2^{ème} appel), Bénédicte CHRISTOFORIDIS, Pierre-Alain DUBOIS, Candice DUFRESNE, Jean-Pierre DULEX, Mary-Line FASOLETTI, Jean-Michel GIL, Isabelle GIRAUD, Bernard GRANDJEAN, Martin GRANDJEAN (2^{ème} appel), Gabrielle GUIGNARD, André HEFTI, Eliane HUBERT, Max KNECHT, Silvano MELI, Diana MELLY, Isabelle MERMOD GROSS, Catherine MOILLEN GIOBELLINA, Serge MOREL, Vincent MOTTIER, Jean-Robert NEVEU, Daniel NIKLES, Kim OPPENHEIM, René PAVILLARD, Isabelle SAUSER, Lise SAUSER, Sebastiano TAMBURELLO, Michel TAUXE, Evelyne TISSOT, Jean-Frédéric TISSOT, René VAUDROZ.

Sont excusés : Mesdames et Messieurs Christian BERTSCHI, Maurice FELLI, Anne-Sylvie GAY, Luzia KAEPPPELI, Jacques MANIGLEY, Giuseppe REPICI, Martine RUCHET, Jan SANDEN, Michel SCHADT, Eric VAGNIERES.

Le premier appel fait constater la présence de 34 conseillers.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement et la séance est ouverte.

La convocation pour cette séance a été envoyée dans les délais.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 OCTOBRE 2010

Le procès-verbal de la séance du 28 octobre 2010 a été adressé à chaque conseiller. Aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. ASSERMENTATION

Aucune.

4. COMMUNICATIONS DU BUREAU

REPRESENTATIONS

Depuis le dernier Conseil Monsieur **KNECHT** s'est rendu à plusieurs représentations, soit :

- le 15 novembre, pour la présentation des projets architecturaux de la Maison du Sport Vaudois qui a eu lieu à Lausanne. Le visage de la future Maison du Sport Vaudois, qui doit ouvrir fin 2012, a été dévoilé,
- le 5 décembre, Monsieur **José CRESPO**, Vice-Président, s'est rendu à une invitation de la Swiss Hotel Magement School, SHMS,
- le 12 décembre, pour la cérémonie d'ouverture du 100^{ème} anniversaire de la construction de l'Eglise Catholique du Feydey. Afin de marquer dignement cet anniversaire, la Paroisse catholique a décidé de mettre sur pied diverses manifestations tout au long de cette année, ceci en collaboration avec la Commune de Leysin, la Commission Culturelle et divers partenaires publics et privés.

VOTATIONS

Monsieur le Président communique les résultats des votations du 28 novembre 2010 :

Le peuple a été appelé à se prononcer, par votations, sur 2 objets fédéraux. Les résultats pour Leysin ont été les suivants :

	Initiative populaire du 15 février 2008 "Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi)" ainsi que contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)	Contre-projet : acceptez-vous le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)	Question subsidiaire : si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire et le contre-projet : est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?
Electeurs inscrits	1195		
Bulletins rentrés	526 (44,02 %)		
Blancs	2		
Nuls	1		
Bulletins valables	523		
Sans réponse	8	13	32
OUI	239 (45,70 %)	222 (42,45 %)	212 (initiative)
NON	276 (52,77 %)	288 (55,07 %)	279 (contre-projet)

Initiative populaire du 6.5.2008 "Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)	
Electeurs inscrits	1195
Bulletins rentrés	521 (43,60 %)
Blancs	3
Nuls	0
Bulletins valables	518
OUI	214 (41,31 %)
NON	304 (58,69 %)

DECES

Depuis le dernier Conseil, nous devons déplorer le décès de quatre personnes habitant dans la Commune. Il s'agit de Mesdames et Messieurs

François NEVEU, frère de notre Conseiller Jean-Robert

Boudjema BARKI

Suzanne BRAND, Conseillère communale de 1966 à 1973

Susanne MORIER

Monsieur le Président prie l'assemblée de se lever pour observer un instant de silence afin d'honorer la mémoire des disparus.

NAISSANCES

C'est avec plaisir que Monsieur le Président souhaite la bienvenue à trois nouveau-nés. Il s'agit de

Gabriela BARIC
Lara RUIZ EADE
Alice BRUGGER

Félicitations aux heureux parents.

5.- RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LA VISITE DES BATIMENTS ET DOMAINES COMMUNAUX EN 2010 ET REPOSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX ET OBSERVATIONS CONTENUS DANS CE RAPPORT

Tout le monde ayant reçu ce rapport, il n'y a pas lieu de le lire. Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

Monsieur **Daniel NIKLES** (For. Soc.) constate que les classes rénovées de Belmont sont terriblement bien entretenues puisque la rénovation dont il est question en page 2 de ce rapport date de 1996.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Le rapport est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

6.- RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS NO 16/2009 : BUDGET 2010

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

d'approuver le budget de la Caisse communale pour l'année 2011 qui se présente comme suit :

➤ Produits	fr.	17'983'450.--
➤ Charges	fr.	<u>17'937'000.--</u>
➤ Excédent de recettes	fr.	46'450.--

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

7.- RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ETUDE DU PREAVIS NO 12/2010 – STEP – REMISE EN ETAT DES INSTALLATIONS DE SECURITE DU GAZ DE DIGESTION

Madame **Gabrielle GUIGNARD** (Entente), Rapporteur, donne lecture du rapport de la commission qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, lit le rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis de la Municipalité.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 227'000.--, TTC, pour la remise en état des installations de sécurité du gaz de digestion de la Step,
2. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, remboursable en 10 ans au maximum,
3. d'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum dès le budget 2012.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité.

8.- RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS NO 13/2010 – CREDIT D'ETUDE POUR LA RENOVATION DE LA MAISON DE COMMUNE

Monsieur **André HEFTI** (Entente), Rapporteur, donne lecture du rapport de la Commission des finances qui propose à l'unanimité d'accepter les conclusions du préavis municipal.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

Madame **Bénédictte CHRISTOFORIDIS** (GIL) :

- Dans le rapport de la Commission de gestion, il ressortait en 2^{ème} page que le Collège représente un patrimoine de valeur et que des points sensibles comme la toiture, l'isolation ou la chaudière mériteraient d'être remplacés.

Sachant cela, pouvez-vous me dire pourquoi la Municipalité a préféré se lancer dans un projet de rénovation de la Maison de Commune plutôt que dans celui du Collège. De plus, pourquoi avoir choisi de mandater un architecte pour établir le crédit d'étude pour la rénovation de la Maison de Commune et ne pas avoir opté pour un concours d'architecture.

Monsieur **Jean-Marc UDRIOT**, Syndic :

- Tant que l'on ne sait pas ce qui va se faire concernant la construction d'un collège intercommunal, on ne peut pas investir pour des travaux dans les bâtiments scolaires actuels. En ce qui concerne un concours d'architecture pour la rénovation de la Maison de Commune, la Municipalité a estimé que l'on avait plusieurs architectes à Leysin et qu'il n'était pas judicieux de lancer un concours d'architecture pour ce projet.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président clôt la discussion. Il lit les conclusions du préavis qui sont :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de fr. 40'000.--, afin de procéder à une étude pour la réfection de la Maison de Commune,
2. de financer cette dépense par prélèvement sur les liquidités courantes.

Ces conclusions sont soumises au vote. Elles sont acceptées à la majorité.

9.- SUPPRESSION DE LA COMMISSION CHARGEE DE CONTROLER LE SUIVI DE L'EQUIPEMENT DU DOMAINE TOURISTIQUE EN VUE D'UN ENNEIGEMENT MECANIQUE

Monsieur **Christian BRIDE** (Entente), Président de la Commission chargée de contrôler le suivi de l'équipement du domaine touristique en vue d'un enneigement mécanique, donne lecture du rapport qui propose, à la majorité, de supprimer cette commission.

Monsieur **Max KNECHT** ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, Monsieur le Président clôt la discussion.

Le rapport est soumis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

10.- COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Aucune.

11.- INTERPELLATIONS

Aucune.

12.- POSTULATS

Aucun.

13.- MOTIONS

Aucune.

14.- PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Prix abonnement ski pour les enfants

Madame **Bénédicte CHRISTOFORIDIS** (GIL) :

- Lors de la séance du 28 octobre dernier, Monsieur le Syndic a fait part de l'avenir de Télé-Leysin SA qui s'apprête à fusionner avec la Société des Remontées Mécaniques des Mosses. Je prie la Municipalité de rester attentive à ce que le prix du forfait de ski de saison pour les enfants jusqu'à 16 ans reste à fr. 50.--, malgré cette fusion. Il serait bienvenu que les Leysenouds ne perdent pas cet acquis.

Collège intercommunal

Madame **Bénédicte CHRISTOFORIDIS** (GIL) :

- Lors du Conseil communal du 1^{er} juillet dernier, Madame **Marie-José JULMI**, Municipale, a pris la parole pour informer que dans le courant du mois de septembre, nous aurions des nouvelles quant à l'évolution du dossier sur le projet de collège intercommunal. Pouvons-nous avoir des nouvelles ?

Madame **Marie-José JULMI**, Municipale :

- La Commission chargée de l'étude du Collège intercommunal s'est réunie à plusieurs reprises. Sur les différentes variantes proposées, une a été retenue.

Une séance avec le Département est prévue au début de l'année prochaine pour présenter cette variante.

Commission du sport

Monsieur **Daniel NIKLES** (For. Soc.) :

- Au mois de mars 2010, le Conseil communal a accepté le préavis no 3/2010 concernant les aménagements extérieurs du Centre sportif de Crettex Jaquet. Un des amendements accepté par le Conseil demandait la création d'une commission du sport. Je souhaiterais savoir quelle suite y sera donnée ?

Monsieur **Patrick BLATTI**, Municipal :

- La commission du sport sera mise tout prochainement sur pied.

Places de parc Gare du Village

Monsieur **Daniel NIKLES** (For. Soc.) :

- En face de la Gare du Village, il y a un terrain qui appartient aux Transports Publics du Chablais et, depuis quelques mois, l'accès à ce terrain est barré alors qu'il est bien utilisé par les usagers de l'Aigle-Leysin comme parking. Est-ce que la Municipalité a des informations concernant l'avenir de ce terrain ?

Monsieur **Jean-Marc UDRIOT**, Syndic :

- Effectivement, ce terrain appartient aux TPC. Le parking a été fermé car il a été utilisé plus par les gens du quartier (Alexandra House et chalets environnants) que par les usagers du train. L'hiver passé, les TPC ont eu des problèmes car des voitures ont été endommagées lors du déneigement de la voie. La Municipalité est intervenue auprès des TPC pour la réouverture de ce parking. A ce jour, la situation est bloquée parce que les TPC ne veulent pas prendre la responsabilité du déneigement ou des dégâts éventuels. La Commune étudie actuellement comment elle pourrait débloquer cette situation.

LeysinMag

Madame **Bénédicte CHRISTOFORIDIS** (GIL) :

- Le magazine de la Commune, LeysinMag, devait paraître 4 fois par an. Le dernier exemplaire date d'octobre 2009. Pourquoi ne recevons-nous plus ce magazine ?

Monsieur **Jean-Marc UDRIOT**, Syndic :

- Il était effectivement prévu 4 parutions par an du LeysinMag. C'est le temps qui nous a manqué pour écrire des articles.

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Président clôt la discussion et il donne la parole à Monsieur **UDRIOT**, pour le mot de fin d'année.

15.- MOT DE FIN D'ANNEE DE MONSIEUR JEAN-MARC UDRIOT, SYNDIC

"Lors des dernières élections communales en 2006, il m'a semblé avoir l'éternité devant moi pour accomplir les tâches inhérentes au mandat qui m'a été confié. Au contraire de la citation de Woody Allen "L'éternité c'est long, surtout vers la fin", l'éternité a finalement été très brève.

Nous allons aborder prochainement une période qui conduira au renouvellement des autorités communales.

Mon souci premier est de savoir si les prochaines campagnes électorales permettront de convaincre suffisamment de citoyennes ou citoyens à s'impliquer pour notre Commune, peu importe la tendance politique, le but premier visant essentiellement à mener à bien les projets communaux.

A l'heure actuelle, il est tendance de ne plus s'engager sur le long terme, de refuser les responsabilités au nom de sa liberté personnelle ! Ou est-ce par peur du travail ou crainte des critiques ?

Il est tellement plus facile de regarder le travail accompli par les autres et de conclure par des "y-z-auraient dû / y-z-avaient qu'à").

Il est vrai que s'engager en politique demande de consacrer du temps à notre village, de dévoiler ses opinions, de défendre ses idées, de se faire apprécier ou de se faire critiquer, mais qu'importe puisque l'important c'est de participer.

Enfin, mon discours ne devrait pas s'adresser à vous puisque votre présence prouve votre envie de prendre part aux décisions communales. A vous, Conseillers communaux et Conseillères communales, je ne peux que vous dire merci, au nom de la Municipalité, pour tout ce que vous avez apporté au cours de cette législature. Même si les courants ne sont pas les mêmes, à la fin ils se jettent tous dans le même fleuve.

Si je n'ai plus l'âge de croire au Père Noël, je crois cependant que les prochaines campagnes en vue des élections communales se passeront entre adultes responsables et avec intelligence. Ainsi que je l'ai dit précédemment, peu importe la tendance politique puisque chaque parti correspond à la sensibilité de la personne qui y adhère.

Je compte donc sur vous tous pour que ces prochains mois se déroulent dans un climat de courtoisie, sans doute plus productif qu'un climat de tensions.

Concernant l'année écoulée, nous avons présenté 13 préavis qui comptabilisent fr. 6'200'00.-- d'investissements. Vous avez accepté ces 13 préavis et nous vous en remercions. Il y a trois préavis qui me viennent tout particulièrement à l'esprit.

Premièrement celui de la fusion, qui pour nous a été un travail extrêmement enrichissant. Je ne vais pas refaire l'historique que vous connaissez par cœur; je tiens simplement à vous redire ma satisfaction et celle de mes collègues municipaux en ce qui concerne la prise de position des électeurs de Leysin.

Et puis deux autres préavis qui, je crois, méritent une attention particulière, c'est l'extension du réseau d'eau Vers-L'Eglise – Rosex et la réhabilitation de la micro-centrale du Pont-de-la-Tine.

Tous les projets présentés cette année n'auraient pas pu être menés à bien si la Commune ne disposait pas de collaborateurs précieux. Parmi ces collaborateurs, je souhaiterais relever la fidélité de Madame Nicole Manigley et de Monsieur Gérald Gremaud qui ont accompli leur 30^{ème} année de service. Vous pouvez les applaudir, ils le méritent.

Au niveau des mutations :

- Monsieur Bernard Isenschmied, Greffe municipal, a fait valoir son droit à la retraite. Il a été remplacé par Monsieur Jean-Jacques Bonvin, qui a déjà pu se rendre compte de l'ampleur de la tâche !*
- Cette année a vu le réengagement de Madame Chrystelle Bösch, secrétaire au Greffe municipal, à la suite du départ de Madame Andrea Binggeli.*
- Monsieur Pierre-Claude Martin a pris une retraite active.*
- Monsieur Sergio Vieira a pris la suite de Mademoiselle Emilie Suardet qui a réussi ses examens de fin d'apprentissage d'employée de commerce.*
- La relève au Service des travaux est bien présente à la Commune puisque Messieurs Marc Manigley et Laurent Tauxe ont rejoint les rangs en cours d'année.*
- Dernière information "Super Malik", Monsieur Belkacem, a réussi son brevet d'assistant de police. On peut aussi l'applaudir.*

Au nom de la Municipalité, j'adresse à tous les collaborateurs de la Commune de Leysin et à tous les Conseillers communaux nos chaleureux remerciements pour votre participation à la bonne marche des affaires communales et nos vœux pour de belles fêtes de fin d'année à vous et à vos proches et j'espère que tout se passera selon vos desiderata."

Monsieur le Président informe que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le

**jeudi 27 janvier 2011, à 20h15,
à la Maison de Paroisse**

La parole n'étant plus demandée, Monsieur **KNECHT** clôt la discussion et demande à Madame la Secrétaire de bien vouloir procéder au contre-appel qui fait constater la présence de 35 personnes.

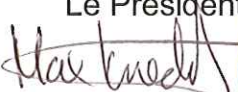
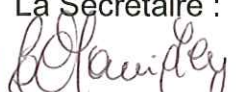
La séance est levée à 21h15

Monsieur le Président invite les personnes présentes à regarder le film réalisé par Messieurs Yannick Guillermin et Benoît et Romain Erard sur le Bike Park et la pratique du VTT à Leysin. A la fin de cette présentation, il leur remet fr. 500.-- de la part de la Commune pour les remercier de leur travail.

Monsieur **Max KNECHT** convie tout le monde à prendre le verre de l'amitié et souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année.

Leysin, le 3 janvier 2011

Pour le Conseil communal :

Le Président :	La Secrétaire :
	
Max KNECHT	Nicole MANIGLEY

